

— des pays qui ont tendance à considérer qu'un solide cadre commercial multilatéral sert résolument leurs intérêts, au-delà des avantages commerciaux pouvant découler d'une réduction négociée des obstacles au commerce. Ce groupe englobe les pays industrialisés de taille moyenne orientés vers le commerce qui sont membres de l'OCDE, dont le Canada, et qui ne font pas partie de l'Union européenne.

La dynamique intérieure et internationale est passablement différente pour ce groupe de ce qu'elle était en 1986 au lancement des négociations du Cycle d'Uruguay. En bonne mesure, cela traduit l'évolution du contexte des négociations commerciales. Puisque les barrières commerciales ont été abaissées de façon substantielle et que les négociations commerciales mettent plus de temps à aboutir à un règlement des questions en litiges qu'il n'est tolérable pour la conduite des grandes affaires commerciales, il a été beaucoup plus difficile d'intéresser le secteur des entreprises aux questions multilatérales durant la période qui a précédé la rencontre de Doha⁴. Mais, simultanément, de nouveaux intervenants au sein de chaque société réclamaient une participation accrue à l'élaboration des positions devant être défendues lors des négociations commerciales, au déroulement de ces négociations et, de façon plus générale, au plan d'action en matière de politique commerciale. Ainsi, non seulement de nombreux pays devaient-ils mener un vaste exercice de consultation avant la rencontre de Doha, mais certaines délégations présentes à Doha comptaient des représentants de la société civile et d'autres

⁴ Pour le Canada, notamment, cela représentait un important progrès parce que l'Accord de libre-échange (ALE) et celui qui l'a remplacé, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), avaient largement réglé les questions les plus pressantes pour le secteur des entreprises au Canada, à savoir un accès plus sûr au marché américain. Dans une perspective commerciale, le principal sujet d'intérêt d'une ronde de négociations multilatérales était donc l'agriculture, le Canada faisant cause commune avec d'autres nations partageant la même vision, dans ce que l'on appelle le « Groupe de Cairns », pour rechercher une amélioration de l'accès aux marchés et un renforcement des mesures disciplinaires visant les subventions à l'exportation.